

Article pour La signature du TER

Le mardi 28 mai 2024, le collège s'est inscrit dans une nouvelle dynamique. Il a été signé dans l'établissement la première convention **Territoire Éducatif Rural (TER)** de la Martinique associant les différentes communes du secteur de recrutement du collège : AJOUPA-BOUILLON, BASSE-POINTE, MACOUBA et GRAND RIVIERE.

La signature de cette convention est un atout majeur pour la communauté éducative. Elle vise à accompagner, pérenniser et renforcer les initiatives pédagogiques et éducatives déjà entreprises par les écoles et le collège l'établissement en y joignant tous les partenaires socio-culturels et politiques du secteur (le rectorat, les mairies, la CTM, la CAF, la DRAJES, associations diverses).